

Cote du document: REPL.IX/2/R.2
Point de l'ordre du jour: 3
Date: 19 mai 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Vision stratégique du FIDA à l'horizon 2015

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Henock Kifle
Responsable principal des stratégies de
développement
téléphone: +39 06 5459 2021
courriel: h.kifle@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Consultation sur la neuvième reconstitution
des ressources du FIDA – Deuxième session
Rome, 13-14 juin 2011

Pour: **Examen**

Table des matières

I.	Énoncé de la vision	1
II.	Une nouvelle vision à la mesure des défis et des possibilités	1
III.	Renouveler la petite agriculture pour atteindre des objectifs multiples	3
IV.	Un programme dynamique pour la petite agriculture	4
V.	Vision stratégique du FIDA à l'horizon 2015 et au-delà	6
VI.	Conclusions	8

Vision stratégique du FIDA à l'horizon 2015

I. Énoncé de la vision¹

D'ici à 2015, le FIDA deviendra un catalyseur mondial des investissements devant permettre à la petite agriculture d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, de réduire la pauvreté et d'accroître la résistance des écosystèmes. Ainsi:

- *il collaborera avec de nombreux partenaires publics et privés pour exploiter pleinement le potentiel de la petite agriculture en vue de réaliser ces objectifs et de favoriser la création de richesse dans les zones rurales;*
- *il mettra à profit ses opérations, ses savoirs et ses politiques pour appuyer la petite agriculture et faire entendre la voix des ruraux pauvres auprès des donateurs et des décideurs;*
- *il mobilisera les efforts sur de nombreux fronts de manière que l'augmentation de l'offre de produits agricoles et des revenus ruraux se traduise par des moyens de subsistance plus stables dans les zones rurales, une meilleure nutrition et des écosystèmes renforcés;*
- *il poursuivra ses efforts afin que les zones rurales deviennent des lieux d'opportunités pour les pauvres qui les habitent, y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés;*
- *afin que l'impact de ses interventions soit plus grand et plus durable, il tirera parti de son mandat, de son expérience et de son bilan en tant que partenaire de confiance des ruraux pauvres, hommes et femmes, des gouvernements et des autres parties prenantes;*
- *ce faisant, il maintiendra le cap sur les objectifs du Millénaire pour le développement mais en envisageant la direction que la petite agriculture devrait prendre à long terme.*

II. Une nouvelle vision à la mesure des défis et des possibilités

1. **À l'approche de 2015, les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté et la faim sont inégaux.** Des efforts considérables ont été consacrés à la réalisation du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD1 – réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour et celle des personnes souffrant de la faim). Beaucoup de pays ont fait des progrès marqués sur ces deux fronts. Toutefois, dans nombre d'entre eux, le recul de la pauvreté a marqué le pas sur la croissance économique, et la réduction de la faim a souvent été plus faible que la diminution de la pauvreté et la croissance. De plus, dans certaines régions (notamment en Afrique subsaharienne), la pauvreté a diminué en pourcentage mais a augmenté en nombre. De façon générale, la pauvreté extrême est particulièrement répandue dans les zones rurales, malgré l'urbanisation rapide observée presque partout.
2. **L'ampleur des problèmes demeure colossale.** D'après des données mondiales récentes, 1,4 milliard de personnes vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour en 2005, et 70% d'entre eux habitaient en zone rurale. Le nombre de ruraux qui disposaient de moins de 2 dollars par jour pour vivre avait atteint un niveau stupéfiant, soit 1,8 milliard de personnes. Une série de chocs mondiaux ont récemment acculé encore plus de gens à la pauvreté et à la malnutrition. Au terme du renchérissement des aliments enregistré en 2007-2008, le nombre de personnes dénutries s'est accru de 100 millions pour excéder le milliard. Dernièrement, une

¹ La Vision stratégique du FIDA à l'horizon 2015 repose sur le Cadre stratégique 2011-2015 et est entièrement conforme à ce dernier.

autre vague de hausses de prix amorcée au milieu de 2010 aurait poussé 44 millions de personnes supplémentaires vers la pauvreté extrême. Les nouvelles hausses de prix et les événements imprévus qui pourraient se produire dans les prochaines années risquent d'entraîner une augmentation de la pauvreté et de la malnutrition.

3. **Il faut répondre aux besoins alimentaires d'une population qui ne cesse de croître dans un contexte plus difficile.** Le monde est actuellement confronté à la nécessité de nourrir correctement une population croissante de plus en plus urbaine; en outre, un certain pourcentage de la population privilégie les aliments dont la production requiert beaucoup d'intrants et d'énergie, avec en toile de fond la diminution des ressources naturelles et des sources d'énergie non renouvelables. D'après des estimations, il conviendra d'assurer une alimentation suffisante à 9 milliards de personnes en 2050 (8 milliards en 2030), et ce, malgré la dégradation des terres, les pénuries d'eau et les possibilités minimales d'expansion des terres agricoles à l'échelle mondiale. Ces personnes auront également besoin d'eau en quantité suffisante et d'un milieu naturel vivable. Pire encore, le changement climatique devrait avoir un impact négatif dans nombre de pays pauvres, en modifiant les conditions météorologiques habituelles dont dépend l'agriculture, en augmentant la fréquence ou la gravité des chocs et en rendant de vastes superficies impropres à une exploitation durable.
4. **Les marchés agricoles évoluent.** Dans la plupart des pays en développement, les marchés agricoles et alimentaires sont de plus en plus intégrés aux filières². Cette évolution s'explique en partie par l'augmentation de la demande et du pouvoir d'achat dans les zones urbaines. Ce processus a été accompagné d'une série de changements qui vont de l'établissement de nouvelles normes de qualité à la création de marchés pour divers produits. Alliés à l'augmentation de la demande de produits alimentaires et à la hausse des prix, des marchés agricoles plus dynamiques et mieux intégrés offrent, du moins en principe, de nouvelles possibilités aux populations rurales pauvres, tant comme producteurs que consommateurs.
5. **L'essor des petits exploitants agricoles demeure freiné.** Les ménages ruraux pauvres ont des moyens d'existence de plus en plus diversifiés. Cependant, dans nombre de régions, l'agriculture est une source essentielle de revenus ou de produits alimentaires pour la plupart d'entre eux. En principe, l'augmentation de la demande de denrées et leur renchérissement constituent de bonnes nouvelles pour le demi-milliard de ménages paysans qui, avec les petits éleveurs et les pêcheurs artisans, produisent jusqu'à 80% des aliments dans certaines régions, notamment en Asie et en Afrique subsaharienne. Cependant, beaucoup de petits exploitants, surtout les femmes, ont difficilement accès aux ressources naturelles essentielles à l'agriculture. Ils sont souvent privés des intrants et des services dont ils ont besoin pour assurer un approvisionnement soutenu à partir d'un stock de ressources fragilisé et dans un contexte climatique en mutation. Les petits exploitants ne sont pas bien intégrés dans les marchés en raison des infrastructures rurales déficientes, des défaillances des marchés, de leur incapacité de satisfaire aux normes des marchés et de leur faible emprise sur ces derniers. Enfin, ils souffrent souvent des répercussions de politiques défavorables à l'agriculture. Tous ces facteurs empêchent les petits exploitants de tirer parti des nouvelles possibilités offertes par les marchés et diminuent leur capacité de contribuer à la réalisation de l'OMD1 et de nourrir une population qui ne cesse de croître dans un contexte en évolution.

² Le terme "filiale" renvoie à l'ensemble des activités liées à la production, à la distribution et à la consommation (et éventuellement, à l'élimination après la consommation) d'un produit ou d'un service agricole. Une filière englobe un éventail d'acteurs se trouvant en amont ou en aval de la production: les fournisseurs d'intrants, les fournisseurs de services, les exploitants agricoles et les éleveurs, les transformateurs, les transporteurs, les négociants, les consommateurs, etc.

6. **Il ne faut pas se contenter de petites réussites.** Les exemples démontrant que l'appui à la petite agriculture permet d'accroître l'offre de denrées et de réduire la pauvreté abondent. En revanche, le nombre de ménages ou de communautés qui en ont bénéficié a trop souvent été limité, ou l'impact a été de courte durée. La conjoncture actuelle nous oblige à revoir la définition de la "réussite" et à ne plus se contenter d'une incidence à petite échelle; il convient plutôt de chercher à soutenir les interventions fructueuses, à les étoffer et à les reproduire – autrement dit les appliquer à plus grande échelle. L'ampleur persistante de la pauvreté et de la malnutrition et les mesures prises à l'échelle mondiale pour accroître l'offre de produits alimentaires nutritifs, assainir l'environnement et atténuer les effets du changement climatique peuvent avoir des répercussions très différentes sur la pauvreté et la sécurité alimentaire en 2015 et au-delà. C'est principalement la contribution de la petite agriculture à la résolution des problèmes décrits précédemment qui sera déterminante.

III. Renouveler la petite agriculture pour atteindre des objectifs multiples

7. **Nouvelles orientations pour la petite agriculture.** La petite agriculture peut être un facteur clé de la sécurité alimentaire en augmentant l'offre d'aliments plus nutritifs et les revenus des ménages ruraux pauvres partout dans le monde. Cependant, pour atteindre ces objectifs dans la conjoncture actuelle et dans le futur, une "nouvelle" petite agriculture est nécessaire. Elle devra être plus productive, mieux intégrée dans des filières efficaces et ouvertes à tous, plus durable sur le plan écologique et mieux adaptée au changement climatique. Il est possible de réaliser des progrès notables sur tous ces fronts d'ici à 2015. Cependant, l'exploitation du potentiel d'un nouveau modèle de petite agriculture suppose un échéancier beaucoup plus long pour le FIDA.
8. **Productivité accrue.** Pour accroître l'offre d'aliments nutritifs et les rendre plus accessibles, il convient d'augmenter la productivité de tous les systèmes agricoles. Cependant, c'est dans certaines des régions les plus pauvres que le fossé entre la productivité actuelle et potentielle des petits exploitants agricoles compte tenu des technologies existantes est le plus grand. C'est également l'accroissement de la productivité de ces exploitants qui peut le plus contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages (notamment en axant les efforts sur les agricultrices et en misant sur des produits qui assurent un apport d'éléments nutritifs adéquats aux ménages ruraux pauvres et à leurs communautés). D'ici à 2015, il est possible d'accroître la productivité de la petite agriculture par unité de terre, d'eau, d'intrant, de capital et de main-d'œuvre en prenant appui sur les technologies existantes et en apportant des modifications cumulatives. Elle peut reposer sur une meilleure protection des droits aux ressources des populations rurales pauvres et le renforcement de leur capacité d'investir dans leur productivité. Il est également possible de renforcer les liens entre la petite agriculture et les systèmes de recherche-développement (R-D) axés sur des technologies d'avant-garde mais abordables pour produire une gamme d'aliments importants pour les petits paysans à la fois comme producteurs et comme consommateurs ayant besoin d'une alimentation adéquate et nutritive.
9. **Des filières ouvertes à tous.** La petite agriculture doit compter sur divers acteurs – qui fournissent intrants, financement et se chargent de l'approvisionnement en énergie, de la transformation, du transport et de la commercialisation – pour être efficace et mettre à contribution les populations rurales pauvres. Ces secteurs peuvent également offrir des possibilités d'emploi et entrepreneuriat essentielles. D'ici à 2015, davantage de gens auront des revenus suffisants pour échapper à la pauvreté et améliorer leur sécurité alimentaire en participant à des filières agricoles modernes en tant que producteurs, travailleurs ou entrepreneurs non agricoles. Nombre d'entre eux seront ceux qui sont actuellement des paysans sans terre, qui

exploitent des parcelles trop petites pour en tirer un revenu suffisant, ou qui n'ont pas les moyens d'investir dans la mise en conformité avec les normes des marchés. Dans une large mesure grâce aux filières agricoles en plein essor, ces personnes pourront tirer parti de la croissance des zones rurales alimentée par la nouvelle petite agriculture. La quasi-totalité de ces personnes sont les jeunes d'aujourd'hui, qui sont souvent contraints à un exode urbain en quête d'emplois instables et mal rémunérés.

10. **Durabilité accrue.** L'augmentation de la productivité agricole passe par la gestion durable des ressources naturelles. Il est de plus en plus admis que la petite agriculture peut également offrir des produits et services d'intérêt écologique. Les agriculteurs, les chercheurs, les gouvernements et les donateurs déploient actuellement beaucoup d'efforts afin de promouvoir une plus grande durabilité dans le secteur agricole et de l'aider à fournir une multitude de produits et services. En faisant fond sur ces efforts, les petits exploitants pourront, d'ici à 2015, mieux gérer les ressources qu'ils utilisent et seront plus en mesure d'atteindre divers objectifs allant de la réduction de la pauvreté au renforcement des écosystèmes. Ils pourront faire montre d'une plus grande frugalité dans la consommation de l'énergie et des ressources naturelles, et pourront mieux adapter les intrants et les technologies à leur situation. Ils pourront également mieux exploiter les sources d'énergie renouvelables pour augmenter la production, réduire l'empreinte carbone de l'agriculture, accomplir diverses activités rurales et alléger leurs tâches.
11. **Résistance accrue.** La petite agriculture pourrait être beaucoup mieux adaptée au changement climatique. D'ici à 2015, les systèmes d'innovation pouvant être utilisés à cet égard bénéficieront à un plus grand nombre de petits exploitants: différents acteurs uniront leurs efforts afin de recenser les pratiques mieux adaptées au changement climatique, de développer des espèces végétales et animales résistantes et de s'assurer que les exploitants possèdent les compétences et les connaissances pour prendre des décisions judicieuses dans des contextes volatils. Les petits exploitants peuvent tirer parti des investissements visant à atténuer les risques dans les zones rurales – au moyen de diverses mesures allant de l'amélioration des infrastructures à la bonne gouvernance. Ils peuvent utiliser de meilleurs outils pour gérer la production et les risques du marché, notamment des services financiers novateurs accessibles à tous et des mécanismes efficaces de protection sociale. Enfin, ils peuvent exploiter les possibilités qui s'offrent à eux afin d'appliquer à plus grande échelle les approches intégrées qui permettent de gérer les écosystèmes en mettant l'accent sur l'agriculture et en les adaptant mieux au changement climatique.

IV. Un programme dynamique pour la petite agriculture

12. **Un programme global.** Pour que la nouvelle petite agriculture donne sa pleine mesure et contribue à la réalisation de l'OMD1, tout en ouvrant la voie à l'atteinte de plusieurs autres objectifs, des progrès devront être réalisés dans l'exécution d'un programme exhaustif comportant les mesures suivantes:
 - **Augmentation des investissements publics et privés dans la petite agriculture afin d'accroître la productivité, la durabilité et la résistance.** Cela comprend les investissements dans la R-D et le développement de technologies avant-gardistes et accessibles à tous, qui sont axées sur les produits végétaux et animaux présentant un intérêt pour les petits exploitants; les systèmes-conseils universels qui renforcent leurs capacités d'innover et de résoudre les problèmes; les investissements dans la formation et l'amélioration des compétences des petits exploitants; et les approches novatrices visant à amener les secteurs public et privé à unir leurs efforts de développement de l'agriculture, dans l'intérêt des paysans et des populations rurales pauvres.
 - **Augmentation des investissements publics et privés dans un éventail de secteurs importants pour le bon fonctionnement de filières qui**

n'excluent personne. Cela comprend les infrastructures rurales (routes, systèmes d'approvisionnement en eau, technologies de l'information et des communications, énergie économique et écologiquement viable); les infrastructures de marchés agricoles, allant de la transformation après récolte à l'entreposage chez les marchands; les investissements dans le développement de marchés d'intrants efficaces et efficients et de services financiers ruraux offerts à tous; et les investissements dans les capacités des ruraux pauvres, femmes et hommes, de tirer parti des possibilités d'emploi salarié et d'entrepreneuriat non agricoles.

- **Un cadre politique et institutionnel favorable.** Il est généralement admis que le déficit d'investissement en agriculture est important et devra être comblé principalement par les acteurs privés, à commencer par les petits exploitants. Cependant, les investissements dans ce secteur ne se concrétiseront pas si le contexte n'est pas favorable. Les gouvernements doivent reconnaître l'importance de l'investissement dans la petite agriculture pour atteindre plusieurs objectifs. Les petits exploitants doivent quant à eux être plus en mesure d'influencer les processus qui ont un impact sur leurs activités. Un programme propice à l'investissement en agriculture a d'importantes ramifications, se traduisant par une meilleure gouvernance intégrée des questions relatives à l'environnement, à l'agriculture, à la pauvreté et à la nutrition; le renforcement des marchés et l'amélioration des termes de l'échange pour l'agriculture; une gouvernance plus efficace et plus participative des ressources naturelles; l'adoption de mesures par les gouvernements afin d'encourager la R-D sur des questions d'intérêt pour les petits exploitants; l'adoption de mesures par les gouvernements et la mise en place de mécanismes institutionnels qui favorisent la participation au marché des petits exploitants et l'instauration de conditions plus équitables dans les filières agricoles.
 - **Appui aux stratégies des ménages.** Les investissements et un cadre favorable peuvent atteindre les objectifs uniquement s'ils renforcent les stratégies de subsistance et de nutrition des ménages pauvres. Par conséquent, les investissements dans la R-D doivent cibler les produits qui présentent un intérêt commercial pour les petits exploitants, ainsi que ceux qui contribuent fortement à l'amélioration de la nutrition des ménages pauvres, y compris de leurs membres plus vulnérables, notamment des jeunes enfants et des femmes. Le développement technologique doit viser non seulement à accroître la productivité, mais également à alléger les tâches des ménages, en particulier des femmes. L'aménagement des infrastructures rurales doit être axé non seulement sur l'augmentation de la production, mais également sur l'amélioration du bien-être et de la nutrition des ménages. Il est essentiel d'investir et de réorienter les politiques afin de favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes au sein des ménages. Il est tout aussi capital de comprendre les stratégies des ménages pour gérer les risques et les compromis auxquels les ménages pauvres peuvent s'attendre dans une agriculture de marché plus durable et mieux adaptée au changement climatique.
13. Le programme s'articule autour d'une nouvelle petite agriculture qui, à l'aide de solutions novatrices, parvient à trouver un juste milieu entre la durabilité, l'adaptabilité et la productivité. Une orientation sur les marchés efficace et plus accentuée sur la petite agriculture permet aux producteurs d'accroître leur part du marché tout en complétant leurs stratégies en matière de revenu du ménage, de sécurité alimentaire et de nutrition. Enfin, les éléments du programme étant interdépendants, il est essentiel de réaliser des progrès dans chacun d'eux pour que les interventions aient un impact à grande échelle et que la petite agriculture devienne le fer de lance des stratégies en matière de sécurité alimentaire, de

réduction de la pauvreté et d'environnement. Cette approche intégrée non seulement contribuera de façon notable à la réalisation de l'OMD1, mais ouvrira également la voie à un avenir plus prometteur pour les zones rurales et leurs habitants pour les prochaines décennies.

14. **Des avancées prometteuses et la participation essentielle de catalyseurs.** Les administrations publiques consacrent davantage de ressources à l'agriculture, entre autres dans le cadre de la coopération Sud-Sud, bien qu'elles demeurent largement insuffisantes. Des donateurs privés sont en passe de devenir des acteurs de premier plan à cet égard. Par ailleurs, des gouvernements ont entrepris de mettre en place un cadre plus favorable aux investissements agricoles ou d'élaborer un programme de protection de l'environnement ou de lutte contre le changement climatique ayant des répercussions positives sur les communautés rurales pauvres. Dans le cadre de l'efficacité de l'aide, l'obligation des donateurs et des gouvernements de rendre compte des résultats des efforts de lutte contre la pauvreté et la faim a été renforcée. La poursuite de la réalisation des OMD, qui s'inscrit dans un contexte où la sécurité alimentaire et la détérioration de l'environnement suscitent de plus en plus d'inquiétude, constitue une occasion cruciale de faire fond sur ces avancées afin de réaliser des progrès importants. À cette fin, les donateurs, les gouvernements et divers acteurs privés doivent déployer des efforts concertés. Pour faciliter ce processus, il est toutefois essentiel de compter sur des acteurs pouvant jouer un rôle de catalyseur dans tous les domaines ciblés, sur une échelle assez grande pour que les effets se fassent sentir.

V. Vision stratégique du FIDA à l'horizon 2015 et au-delà

15. **Mandat et modèle opérationnel du FIDA.** Le FIDA se distingue des autres organismes de développement et donateurs de par son mandat. Aucune autre institution financière internationale n'est spécifiquement chargée de consacrer ses ressources à la lutte contre la pauvreté et la faim en milieu rural. Il apporte depuis plus de 30 ans son expérience d'appui très ciblé à la petite agriculture afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et de contribuer à la création de richesse dans les zones rurales.
16. Le FIDA a également un modèle opérationnel unique, qui prévoit l'élaboration de programmes fondés sur les priorités des populations rurales pauvres et sur les stratégies nationales. C'est un modèle qui repose sur le cofinancement et la collaboration à tous les niveaux; il suppose que les programmes sont exécutés avec le concours des partenaires nationaux et sous la supervision du FIDA, qui apporte également son appui aux équipes de projet, et qu'ils sont harmonisés avec les capacités des pays et les renforcent. Le modèle est également axé sur la concertation fondée sur l'expérience acquise sur le terrain et la nécessité de faire entendre la voix des ruraux pauvres, surtout les femmes et les groupes marginalisés, afin de favoriser la mise en place d'un cadre propice à l'agriculture et à la réduction de la pauvreté rurale. Grâce à ce modèle, le FIDA jouit d'un positionnement unique en tant que partenaire de confiance, non seulement des gouvernements, mais également des communautés rurales pauvres, et est de plus en plus perçu par les autres donateurs comme un partenaire qui facilite la réussite de leurs investissements dans l'agriculture et le développement rural.
17. **Le cœur de la vision: un "projet d'entreprise" catalyseur.** D'ici à 2015, le FIDA peut contribuer de façon décisive à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition en tirant parti de son mandat, de son avantage comparatif et de son modèle opérationnel afin de devenir le catalyseur de la mise en œuvre du programme décrit à la section IV. Avec l'affectation de nouvelles ressources à l'agriculture – et aux programmes environnementaux qui englobent les zones rurales –, le FIDA est tout désigné pour donner l'impulsion nécessaire au programme proposé. Afin de jouer un tel rôle de

- catalyseur, il doit mieux se positionner dans le cadre des processus internationaux pertinents et dans les États membres en développement. Le FIDA accentuera son rôle de chef de file, veillera à ce que l'application à plus grande échelle fasse partie intégrante de ses opérations, élargira sa collaboration à l'élaboration des politiques, renforcera ses partenariats avec les acteurs privés, et étoffera ses fonctions de relais des savoirs et de défenseur de son groupe cible.
18. Pour être **un chef de file**, le FIDA devra intensifier ses efforts afin de mobiliser des ressources complémentaires aux siennes d'ici à 2015 et par la suite. Le FIDA a déjà pris des mesures en ce sens en permettant à d'autres donateurs et à des gouvernements d'investir dans certains de ses programmes. Sa réussite à cet égard confirme que sa réputation de catalyseur n'est plus à faire. Au cours des années à venir, le FIDA deviendra le partenaire de choix des gouvernements et des donateurs qui investissent dans la petite agriculture pour atteindre des objectifs multiples – dans le cadre de la diversification progressive de ses ressources, sans compromettre sa mission ou amoindrir son avantage comparatif. Il continuera également de renforcer sa capacité de tirer parti des forces de ses divers partenaires, entre autres des gouvernements, et d'effectuer les ajustements institutionnels nécessaires pour s'assurer que ses opérations et ses ressources (financières et humaines) complètent leurs ressources de façon optimale.
 19. **L'application à plus grande échelle doit être une préoccupation constante** pour que les interventions du FIDA aient une plus grande incidence. Il s'efforcera davantage d'aider les États membres et ses autres partenaires à répéter les réussites à plus grande échelle. Premièrement, cela permet de s'assurer qu'un plus grand nombre de ruraux pauvres profitent des retombées positives. Deuxièmement, cela accroît la probabilité que des mesures seront prises à l'égard du large éventail de facteurs à l'origine de la marginalisation des petits exploitants et des populations rurales pauvres dans les filières agricoles modernes. Les partenariats avec les acteurs ayant des programmes similaires ou complémentaires, davantage de ressources ou un rayon d'action plus vaste sont tout aussi importants pour l'application à plus grande échelle que pour le rôle de catalyseur du FIDA.
 20. **La collaboration et la concertation** sont essentielles à l'exercice du leadership et à l'application à plus grande échelle. Le FIDA doit accroître sa collaboration avec divers acteurs afin de contribuer à l'élaboration de politiques judicieuses qui favorisent la réduction de la pauvreté rurale et améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition et qui sont éclairées par son expérience, ses savoirs et les points de vue des ruraux pauvres, femmes et hommes. Cette démarche est également nécessaire afin d'appliquer à plus grande échelle les réussites et d'augmenter la durabilité des opérations de l'institution. D'ici à 2015, le FIDA doit continuer à aider les gouvernements à apporter les modifications stratégiques et institutionnelles qui permettront à la petite agriculture d'être plus productive, plus durable et mieux adaptée au changement climatique, et à développer des filières agricoles ouvertes à tous. Il peut atteindre ces objectifs en utilisant les outils dont il dispose, qui vont des COSOP et des processus découlant des programmes à la participation aux forums nationaux, régionaux et internationaux pertinents.
 21. Tout comme les petits exploitants, **les investisseurs privés sont eux aussi des partenaires agricoles**. Il est essentiel de les mobiliser afin d'influencer leurs investissements et leur emprise sur le marché en vue de créer des possibilités pour les populations rurales pauvres en tant que partenaires stratégiques. Le FIDA a fait des progrès notables dans sa collaboration avec les acteurs privés locaux dans les zones rurales, en partie dans le cadre de ses efforts visant à améliorer le fonctionnement des filières agricoles et à les rendre plus ouvertes. Sa collaboration avec les acteurs commerciaux de toute envergure aura principalement pour objectif l'amélioration du partage des pouvoirs et de la répartition de la valeur dans ces filières. Cela amènera le secteur privé à injecter des fonds dans les zones rurales et à leur fournir d'autres services, et cela accroîtra la compétitivité des petits

exploitants et des travailleurs ruraux pauvres, par exemple en facilitant la création de filières profitables pour tous en réduisant les risques et les coûts qui en découlent. Le FIDA renforcera sa capacité de mobiliser les ressources des institutions de recherche et des fournisseurs de services privés au profit de la petite agriculture. En outre, le Fonds renforcera ses partenariats avec les donateurs ayant un avantage comparatif dans la collaboration avec les investisseurs privés en agriculture.

22. Enfin, le FIDA étoffera ses fonctions de **relais des savoirs** et de **défenseur de son groupe cible**. À cette fin, il devra partager de façon plus systématique son expérience et ses savoirs, élaborer des supports de connaissance de qualité supérieure avec une plus grande régularité et les diffuser à plus grande échelle. Cela suppose que le FIDA cerne et exploite systématiquement les possibilités de partage des savoirs dans le contexte du programme convenu, et s'impose de plus en plus comme un acteur qui facilite le partage des savoirs, par exemple dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
23. **Des efforts qui prennent appui sur les partenariats.** Pour réaliser des progrès dans tous ces domaines, le FIDA renforcera ses partenariats existants et en établira de nouveaux avec les parties prenantes nationales, les donateurs ainsi que les communautés rurales et leurs organisations. Ce faisant, il mettra l'accent non seulement sur la production des petits exploitants agricoles, mais également sur les divers éléments du programme: la viabilité écologique et l'adaptation au changement climatique, le renforcement des capacités, l'intégration des marchés, l'aménagement d'infrastructures rurales, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, la concertation sur les politiques et la sensibilisation, et la nutrition. D'autre part, le FIDA poursuivra ses efforts dans le cadre des partenariats publics-privés liés aux divers éléments du programme, ou facilitera la conclusion de tels partenariats, en accordant une attention particulière à son groupe cible et à son mandat. Le Fonds définira une approche systématique en vue d'appuyer la coopération Sud-Sud et d'en tirer parti; ce type de coopération revêtira une importance de plus en plus grande dans ses partenariats et ses activités après 2015.

VI. Conclusions

24. Durant la période 2011-2015, les opérations du FIDA seront régies par un nouveau Cadre stratégique, selon lequel l'**objectif premier** de l'institution consiste à donner aux populations rurales pauvres les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur capacité d'adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, le FIDA cherchera à atteindre cinq objectifs: renforcer les ressources naturelles et les actifs économiques dont disposent les ruraux pauvres et accroître leur capacité d'adaptation; faciliter l'accès aux services en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer la nutrition, d'augmenter les revenus et de renforcer la résistance aux chocs; améliorer les capacités des ruraux pauvres des deux sexes en tant que producteurs, petits entrepreneurs et travailleurs; renforcer la capacité d'influencer les politiques et les institutions; et améliorer le cadre politique et institutionnel pour la petite agriculture et les autres secteurs ruraux non agricoles.
25. Durant la période 2011-2015, le FIDA axera ses efforts sur les **domaines thématiques** suivants: ressources naturelles – accès et gouvernance; changement climatique – adaptation et atténuation; technologies et production agricoles et services après production; services financiers accessibles à tous; développement des filières; développement des entreprises rurales; perfectionnement technique et professionnel; et organisations de producteurs ruraux.
26. Dans le nouveau cadre, en plus de poursuivre ses partenariats et d'adapter ses initiatives aux différents contextes nationaux, le FIDA remplira son mandat dans le respect de certains **principes d'engagement**:

- premièrement, cibler des groupes pour favoriser leur inclusion sociale, c'est-à-dire adapter les investissements aux besoins et aux priorités des groupes cibles dans différents contextes; le FIDA s'intéressera tout particulièrement aux pauvres qui peuvent tirer parti de ses programmes, tout en essayant de renforcer les capacités des personnes en situation de pauvreté extrême et des groupes marginalisés;
- deuxièmement, favoriser l'autonomisation et jouer un rôle dynamique aux côtés des parties prenantes de manière à ouvrir la voie au renforcement des capacités, à la protection des droits et à la lutte contre l'exclusion et la marginalisation;
- troisièmement, promouvoir l'égalité hommes-femmes et reconnaître qu'une plus grande équité dans le partage des tâches entre les sexes et l'attribution de leurs droits respectifs est essentielle afin que la petite agriculture puisse contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et à la réduction de la pauvreté;
- quatrièmement, axer son attention sur les jeunes ruraux et veiller à ce que la vie en milieu rural et la pratique de l'agriculture soient plus attrayantes en 2015 qu'à l'heure actuelle et à ce que ces personnes soient plus en mesure de bien gagner leur vie;
- cinquièmement, suivre une approche intégrée en matière d'innovation, d'apprentissage et d'application à plus grande échelle afin de relever les nouveaux défis, et s'efforcer tout particulièrement de généraliser les réussites; et
- sixièmement, accroître la durabilité et veiller à ce que les répercussions positives puissent se prolonger en améliorant la qualité des programmes; contribuer à l'élaboration de politiques et à la création d'institutions qui favorisent l'essor des ruraux pauvres; mobiliser les autres acteurs et ressources; renforcer les capacités des parties prenantes; et mieux intégrer l'atténuation et la gestion des risques dans les initiatives du FIDA.